



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2021-2022

Lieu : École Cavelier + Plateforme TEAM

Date : Lundi 16 mai 2022, 19

PROCÈS VERBAL

Sixième séance régulière du Conseil d'établissement

1. Ouverture de l'assemblée : 19h02 Présences : Abdelkader Ait El Djoudi, Charlène Baron, Robert Beaudin, Catherine Bergeron-Brunet, Alexandre Brunet (substitut), Julie Campeau, France Chiasson, Andréanne Cloutier, Brigitte Croteau, Simon D'Agostino, Mounir Fekhikheri, Hala Jawlakh, Houda Korichi (secrétaire), Ghislain Laporte, Naouel Magherbi, Benjamin Mortagne, Shellie Robillard, Zachary Togane Absences : Jean-François Latreille	
2. Question du public Pas de public	
3. Adoption de l'ordre du jour Mme la présidente présentera le point "Territoire d'appartenance" avant le pont "Séance en présentiel" au point 6 – Correspondance. M. Beaudin demande de retirer le point 13 "La ronde pour tous" Mme Campeau propose un point varia au point 23 "Questions diverses" Mme Fekhikheri propose un point sur le stationnement des vélos qui sera traité au point 17 "Membre de la communauté"	ADOPTION
4. Adoption du procès-verbal du 21 mars Mme Baron propose l'adoption du procès-verbal	ADOPTION
5. Suivi au procès-verbal de la séance Le procès-verbal du 25 avril sera approuvé lors de la prochaine séance du 13 juin prochain	INFORMATION
6. Correspondance 1) Nous avons reçu une lettre de Mme Provost du service de l'organisation stratégique du CSSMB, en lien avec la consultation que nous avons envoyée avec les recommandations au sujet du territoire d'appartenance de la nouvelle école secondaire, voici un résumé de leurs réponses : Pour les deux écoles Sainte-Geneviève-Sud et Du-Grand-Héron, elles ne seront pas prises dans le territoire d'appartenance de la nouvelle école; par contre, un choix d'école leur sera priorisé.	INFORMATION



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2021-2022

Lieu : École Cavelier + Plateforme TEAM

Date : Lundi 16 mai 2022, 19

Pour les secondaires 4 et 5, ils auront aussi la priorité de choix d'école pour compléter leurs secondaires à Cavelier-De LaSalle. des frais de transport seront octroyés aux élèves de secondaire 5 qui seront des élèves marcheurs. Les deux écoles secondaires seront complémentaires (des recommandations seront acheminées à la direction de la nouvelle école pour en prendre en considération). Pour les classes d'accueil à maintenir à Cavelier-De LaSalle pour une meilleures transition ; il a été décidé que le besoin en service sera déterminé selon le territoire d'appartenance de la clientèle des élèves. En dernier point, une demande pour collaborer avec la STM pour une meilleure sécurité des élèves au niveau des deux écoles secondaires. Une copie de la lettre sera partagée avec les membres du CÉ. Mme Cloutier pose la question que les enseignants qui postuleront à la nouvelle école ne sont pas au courant des programmes spéciaux. Mme la présidente répond que le CÉ de la nouvelle école décidera des nouveaux programmes qui seront offerts. Mme Baron se demande si des communications seront envoyées aux parents pour les mettre au courant des changements à venir. Mme Laporte a répondu que ça a déjà été demandé au CSSMB principalement aux parents des élèves de la 1e à la 3e secondaire. Il a été décidé que la réponse de Mme Provost peut être mise au site Internet de l'école. 2) Séance en présentiel Suite à la réception de la correspondance du CSSMB, où nous devons faire nos rencontres du CÉ en présentiel, le CÉ se passe ce soir en personne. Par contre, la fédération des comités de parents nous informe que selon la loi, notre régis interne peut prévoir des séances en virtuelle, et dans ce cas, il faut modifier notre régis interne selon ce qu'on décide des rencontres en virtuel ou en présentiel.	
7. Régis interne Mme la présidente propose de modifier notre régis interne en mode hybride pour pleins d'arguments. Elle explique sa proposition en choisissant le mode publique, présentiel ou hybride et c'est au prochain CÉ de choisir le mode à adopter.	ADOPTION



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2021-2022

Lieu : École Cavelier + Plateforme TEAM

Date : Lundi 16 mai 2022, 19

Mme Baron appuie ce point. M. Laporte explique que pour la prochaine année, il sera au membre du CÉ qui décidera de la régie interne. Aussi, M. Laporte pose la question si l'AGA se déroulera en présentielle ou en virtuel? Mme la présidente répond que l'AGA sera en présentiel. Voici les articles changés : 2.1 : Les séances extraordinaires sont tenues en présentiel, virtuel ou hybride, selon les dispositions de la loi. 2.2 : La convocation à une séance extraordinaire se fera par téléphone ou par courriel dans un délai de 24h.	
8. Calendrier scolaire 2022-2023 La date de l'AGA qui est fixée au 8 septembre sera validée après vérifications auprès des écoles primaires, il est possible qu'elle soit déplacée au 15 septembre.	INFORMATION
9. Horaire des examens de fins d'année et horaire de la nouvelle école Proposition par Mme Jawlakh	APPROBATION
10. Frais chargés aux parents 2022-2023 Une baisse des frais chargés aux parents (programme Centaures) suite au paiement des frais des activités (fond du Ministère). Pour le PEI et le régulier, une augmentation des frais chargés est enregistrée. Les DD1 et DD2 ont deux nouveaux cahiers de plus, ce qui explique l'augmentation des frais aussi. Les frais de surveillance au diner seront déduits après confirmation que l'élève ne mangera pas l'école. Les nouveaux programmes PF4 ou CE4 seront adoptés au prochain CÉ le 13 juin. Proposition par Mme Bergeron-Brunet avec les modifications demandées. Une question a été posée par l'enseignante Magherbi au sujet du besoin de l'outil informatique (ordinateur et Internet) pour les élèves de PEI vu l'obligation qu'ils remettent leurs travaux en ligne. Une proposition est faite par l'enseignant Alexandre Brunet au sujet des services d'aide informatique par l'OPEQ.	APPROBATION



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2021-2022

Lieu : École Cavelier + Plateforme TEAM

Date : Lundi 16 mai 2022, 19

11. Liste manuels scolaires 2022-2023	CONSULTATION
12. Code de vie : uniforme 2022-2023 Une consultation aura lieu ce jeudi 19 mai avec le CPEE à savoir le code de couleur pour le haut du demi-uniforme (un vote a été fait auprès du personnel).	APPROBATION
13. La ronde pour tous – Point retiré	CONSULTATION
14. Remplacement des hoodies par les cotons ouatés (au frais de l'école) M. Beaudin explique le retrait du hoodie à capuchon qui sera remplacé par un coton ouaté offert par l'école. Un vote est fait pour le remplacement du hoodie par le coton ouaté ou son maintien, le résultat est : 9 "oui" contre 4 "non". Les élèves n'auront plus à porter les hoodies à capuchon	APPROBATION
15. Sorties scolaires M. Ait El Djoudi propose	APPROBATION
16. Compagne de financement Mme Baron propose	APPROBATION
17. Membre de la communauté (+ point parking vélos) M. Fekhikheri pose la question au sujet du stationnement des vélos, la direction lui confirme qu'il y a de la place; dans le cas où il y aura une forte demande, un nouvel espace de stationnement à vélo sera aménagé. Mme Jawlakh soulève aussi le point du stationnement pour trottinette ou planche à roulette. M. Zachary Togane prend la parole en indiquant qu'ils sont en phase de clôture des ateliers au niveau de l'école en abordant le sujet des soirées festives des secondaires 5. Un dernier kiosque est à prévoir d'ici la fin de l'année si le temps le permet.	INFORMATION
18. Mot du représentant des élèves	INFORMATION



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2021-2022

Lieu : École Cavelier + Plateforme TEAM

Date : Lundi 16 mai 2022, 19

Shellie et Simon présentent les points suivants discutés lors de la réunion de la table unifiée des conseils d'élèves tenue le 27 avril passé où il y a eu un échange des différentes idées d'activités réalisées. Un retour au sujet du projet des petits paniers à l'entrée des salles de toilettes. Un concours des œuvres d'art (celui de Noël) Un rallye sera organisé à l'occasion de la journée des élèves. Un concours de poésie aussi a eu lieu. Les journées sans uniformes étaient d'un grand succès, spécialement la journée de la culture.	
19. Mot du président Mme Jawlakh rappelle les membres du CÉ de compléter la formation obligatoire.	INFORMATION
20. Mot du directeur La journée des élèves qui sera le 6 juin sera soulignée les 2 et 3 juin avec distribution de sucrerie "queues de castor" aux élèves.	INFORMATION
21. Mot du représentant du personnel M. Mortagne revient sur la sortie qui était d'un grand succès. Aussi, les deux soirées de danses à Cavelier les 12 et 13 mai 2022	INFORMATION
22. Mot du délégué au comité de parents Mme Jawlakh parle de la réunion qui a eu lieu le 28 avril passé au sujet des retours de consultations des frais scolaires pour quatre écoles du CSSMB. Aussi, il est à rappeler que le comité de parents est en période d'élection.	INFORMATION
23. Questions diverses (+ point Mme Campeau) Mme Campeau offre son bénévolat pour le bal des finissants vue le départ de son enfant de Cavelier	INFORMATION
24. Levée de l'assemblée Levée de l'assemblée à 21h40mn	ADOPTION